



PV-FLEX – QUAND MOINS D'ÉNERGIE SOLAIRE RAPPORTE PLUS

Parfois, un surplus d'énergie devient problématique. Avec PV-Flex, votre installation est temporairement limitée si nécessaire – et vous êtes rémunéré précisément pour cela. Vous générez ainsi des revenus supplémentaires tout en contribuant activement à la stabilité du réseau électrique suisse.

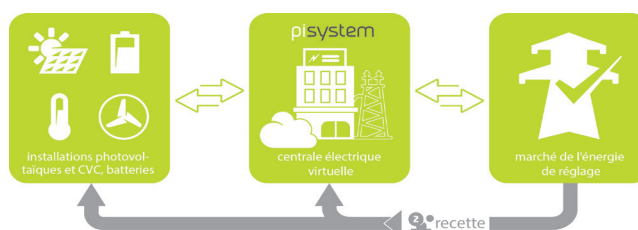
En bref

Avec PV-Flex, vous valorisez davantage votre installation solaire: elle ne se contente pas de produire de l'électricité, elle peut également être temporairement limitée afin de soulager le réseau si nécessaire. Swissgrid, l'exploitant du réseau de transport, rémunère chaque kilowattheure non injecté. La rémunération est créditée trimestriellement. Vous bénéficiez ainsi d'une source de revenus supplémentaire

Comment ça marche

Lors de journées très ensoleillées, un excédent d'électricité peut entraîner un déséquilibre du réseau. Dans ces situations, Swissgrid fait appel de ma-

nière ciblée à des capacités de flexibilité. C'est là qu'intervient PV-Flex: la puissance de vos onduleurs est temporairement limitée, afin que moins d'électricité soit injectée dans le réseau. pi-System assure le raccordement sécurisé via saturn ainsi que l'interface de communication adaptée, regroupe votre flexibilité et la met à disposition du marché.



Conditions techniques

- Solar-Log ou Solar Manager existant
- Installation RCP existante de pi-System

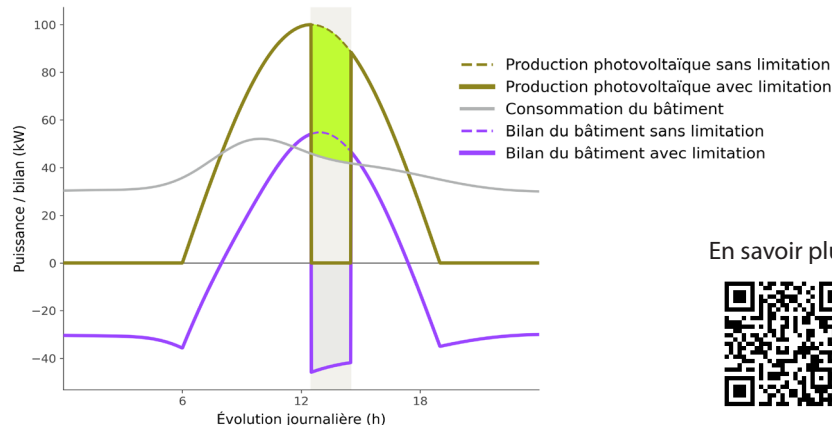
PV-Flex Check

Votre installation photovoltaïque est-elle compatible avec PV-Flex? Nous vous conseillons volontiers et analysons le potentiel de votre installation.

PV-Flex en bref

- Revenus supplémentaires attractifs, crédités trimestriellement. Tarif 2026: 20 ct/kWh
- Exploitation 24h/24, 7j/7
- Service complet assuré par pi-System: raccordement, pilotage et facturation
- Souveraineté totale sur les données
- Contribution active à la transition énergétique

PV-Flex: régulation en cas d'excédent



En savoir plus

